



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 46261

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le problème que pose la saturation des centres d'accueil de demandeurs d'asile, qui ne sont plus en mesure d'accueillir de nouveaux solliciteurs d'asile. La capitale alsacienne est particulièrement concernée par cette question car Strasbourg se trouve immédiatement après Paris pour le nombre de personnes en attente. Il lui demande quelles mesures elle envisage pour permettre une meilleure répartition des demandeurs d'asile sur l'ensemble du territoire français.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46261

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2000, page 2950